

République Française
Département Loiret
Commune de Montcresson

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/05/2026

Référence
2026_44

Objet de la délibération
Désignation du correspondant défense

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Date de la convocation
04/05/2026

Date d'affichage
04/05/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Montargis
Le : 12/05/2026

Et

Publication ou notification
du :12/05/2026

L'an 2026 et le 11 Mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie sous la présidence de Madame CLARISSE Béatrice, Maire.

Présents :

Mme CLARISSE Béatrice, Maire, M. GERMAIN Alain, Mme CHAMBON Marion, M. POINTEAU Gérard, Mme DAVESNE Sylvie, M. BESSE Gérard, Mme CANET Josselyne, M. RABOURDIN Pascal, Mme FARARICE Céline, M. CALCADA Bruno, M. JOSEPH Maxime, Mme BILLIAU Katia, M. ANDREO Cyril, Mme BRIAND Véronique.

Absent excusée :

Mme MAREST Caroline, donne pouvoir à Mme FARARICE Céline

A été nommée secrétaire : M. BESSE Gérard

Objet de la délibération : Désignation du correspondant défense

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la circulaire du Ministre de l'Intérieur du 26 octobre 2001 relative à la désignation des correspondants défense ;

VU la circulaire du 18 septembre 2012 relative au renforcement du rôle du correspondant défense ;

Le correspondant défense est chargé des missions suivantes :

- Assurer le lien entre la commune et les autorités militaires (DMD du Loiret).
- Informer les citoyens sur la politique de défense de la France
- Sensibiliser les jeunes générations aux enjeux de défense
- Animer des actions locales (cérémonies commémoratives, visites de sites militaires, rencontres avec des anciens combattants).

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Maire de désigner, parmi les membres du Conseil Municipal, un interlocuteur privilégié pour les questions de défense et de lien armée-nation

Sur proposition de madame Le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de nommer Mme DAVESNE Sylvie correspondante défense.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 045-214502122-20260512-2026_44-DE



En mairie, le 11/05/2026
Le Maire
Béatrice CLARISSE

